



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-sixième session

Managua (Nicaragua), (*nouvelles dates à déterminer*)

Vue d'ensemble du programme relatif aux objectifs stratégiques de la FAO

1. La présente note donne un aperçu du cadre de résultats de la FAO, décrit les principales évolutions qui pourraient influencer sur la réalisation des cadres de résultats actuel et futur, montre la concordance des objectifs stratégiques avec les objectifs de développement durable (ODD) et offre une vue d'ensemble des programmes stratégiques.

I. Cadre de résultats de la FAO

2. Comme le prévoient les Textes fondamentaux¹, depuis 2010, toutes les activités menées par la FAO sont guidées par un cadre stratégique établi pour une période de dix à quinze ans et révisé tous les quatre ans. Le cadre stratégique définit les objectifs stratégiques (OS) et les résultantes qui doivent être mis en œuvre par les Membres et la communauté internationale avec l'appui de la FAO, et qui contribuent aux trois objectifs mondiaux des Membres:

- a) éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- b) éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- c) gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

3. Le cadre de résultats de la FAO repose sur un modèle de chaîne de résultats qui relie les objectifs, les résultantes et les produits². Trois niveaux de résultats contribuent aux objectifs mondiaux des Membres:

¹ Résolution n° 10/2009 de la Conférence (voir le volume II, point F, des Textes fondamentaux)

² Voir les paragraphes 22 à 26 du document C 2019/3.

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

- a) Les objectifs stratégiques expriment les résultantes en matière de développement qui devront être obtenues au niveau des pays, des régions et du monde. Ils devraient être réalisés par les Membres sur le long terme grâce aux contributions de la FAO.
 - b) Les résultantes décrivent les changements touchant à l'environnement porteur au plan national, régional ou mondial et aux capacités disponibles pour la réalisation d'un objectif stratégique précis.
 - c) Les produits représentent les contributions directes de la FAO aux résultantes. Ils résultent de l'exécution des interventions de la FAO aux niveaux national, régional et mondial, par le recours à des ressources budgétaires et extrabudgétaires.
4. Les objectifs stratégiques de la FAO sont les suivants:
- a) Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition – utilise cinq indicateurs des ODD 2 et 3 au niveau de l'objectif stratégique pour suivre les progrès accomplis en matière de réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes.
 - b) Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables – utilise 12 indicateurs des ODD 2, 6, 14 et 15 pour suivre les progrès en matière de productivité durable, d'adaptation à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, et de conservation des ressources génétiques. Quatre indicateurs des ODD 13, 14 et 15 seront également suivis au niveau des résultantes.
 - c) Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale – utilise neuf indicateurs des ODD 1, 2, 8, 10 et 13 au niveau de l'objectif stratégique et sept indicateurs des ODD 1, 5, 8 et 14 au niveau des résultantes pour mesurer la pauvreté et l'accès aux ressources productives, les revenus et l'emploi décent, ainsi que l'égalité entre les sexes.
 - d) Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces – utilise quatre indicateurs des ODD 2, 12 et 17 au niveau de l'objectif stratégique pour suivre les mesures visant à rendre les systèmes alimentaires plus efficaces et inclusifs, et un indicateur de l'ODD 14, relatif à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, au niveau des résultantes.
 - e) Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise – utilise neuf indicateurs des ODD 1, 2, 11, 13, 15 et 16 au niveau de l'objectif stratégique pour mesurer les progrès accomplis s'agissant de la résilience, de la sécurité alimentaire et du nombre de personnes frappées par les catastrophes, et quatre indicateurs des ODD 5 et 13 au niveau des résultantes pour suivre les mesures de réduction des risques à l'échelle des pays et des ménages.

II. Principales évolutions

5. Le Cadre stratégique fait l'objet d'un examen tous les quatre ans³; à ce titre, l'examen qui doit aboutir à l'établissement du prochain Cadre stratégique débutera en 2020, en vue de la présentation du document final à la Conférence de la FAO à sa quarante-deuxième session, en 2021⁴. L'examen du Cadre stratégique portera essentiellement sur les aspects suivants: concordance du cadre de résultats avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), renforcement des synergies et partenariats stratégiques dans le cadre de mécanismes tels que l'Initiative Main dans la main et détermination des domaines prioritaires à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale.

³ Textes fondamentaux, volume II, section F. «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats», paragraphe 1.a).

⁴ CL 163/4, Note d'information n° 1, novembre 2019. La note donne des informations plus détaillées sur le processus de consultation lié à l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

6. Plusieurs initiatives de renforcement institutionnel ont été proposées et approuvées par le Conseil de la FAO à sa cent soixante-troisième session⁵. Les ajustements et les nouvelles initiatives qui ont été approuvés sont exposés ci-après:

- a) L'Initiative Main dans la main est une initiative de la FAO fondée sur des éléments concrets, prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci, qui vise à réduire l'extrême pauvreté, éliminer la faim, améliorer la nutrition, accroître la productivité agricole et relever le niveau de vie dans les zones rurales, et contribuer à la croissance économique mondiale, et qui constitue une mesure audacieuse vers l'élimination de la pauvreté (ODD 1) et vers l'éradication de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2). Cette initiative fait appel à des outils sophistiqués, en particulier la modélisation géospatiale et les techniques analytiques avancées, pour déterminer les meilleures possibilités d'augmenter les revenus et de réduire les inégalités et les vulnérabilités dans les zones rurales démunies, où se concentre la grande majorité de la population pauvre de la planète. Elle vise en priorité les pays dont les capacités nationales sont très limitées, tout comme l'aide internationale dont ils bénéficient, et ceux où les difficultés d'ordre opérationnel, à la suite de crises d'origine naturelle ou humaine notamment, sont les plus grandes. Son mécanisme de «mise en relation» des pays donateurs et des pays bénéficiaires aide à mettre en évidence les déficits d'investissement. Elle s'articule autour de partenariats solides, à cinq niveaux principaux: i) la coopération intergouvernementale, qui constitue une base robuste pour le multilatéralisme; ii) les organisations internationales; iii) le secteur privé; iv) les universités et autres établissements d'enseignement supérieur et v) la société civile⁶
- b) Un Bureau des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral coordonnera, avec l'aide de la FAO, la mise en œuvre de la vision stratégique définie par les gouvernements nationaux, afin de garantir la réalisation des objectifs mondiaux et des objectifs de l'Organisation dans les PEID, les PMA et les pays en développement sans littoral.
- c) Un nouveau Bureau de l'innovation permettra de consolider et de renforcer davantage l'esprit d'innovation au sein de la FAO, notamment l'innovation au niveau des modes de pensée, des modèles de coopération et des applications (numérisation). Il est indispensable d'accélérer les processus d'innovation et de les transposer à grande échelle – après une évaluation appropriée – pour accomplir les ODD, et tirer parti des possibilités qui se présentent de libérer le monde de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition. Avec cet accent mis sur l'innovation, et notamment la création d'un nouveau Bureau de l'innovation dirigé par un Scientifique en chef, la FAO entend devenir une organisation plus ouverte, inclusive et souple, qui produit des résultats tangibles et propose à ses Membres des solutions axées sur les problèmes, en collaboration avec ses partenaires.
- d) Un nouveau Groupe transversal sur la biodiversité facilitera, coordonnera et appuiera la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture en 1) apportant son aide aux Membres; 2) intégrant la biodiversité dans l'ensemble des politiques, programmes et activités; 3) promouvant la reconnaissance du rôle de la biodiversité et des services écosystémiques dans l'alimentation et l'agriculture et 4) en améliorant la coordination des travaux de la FAO sur la biodiversité.

III. Alignement sur les objectifs de développement durable

7. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit le contexte dans lequel la FAO et ses Membres œuvreront ensemble à la réalisation des ODD et des cibles spécifiques des pays. L'alimentation et l'agriculture étant les clés de la réalisation du Programme 2030, la FAO est idéalement placée pour agir en tant que facilitateur pour aider tous les pays à atteindre les objectifs du programme,

⁵ CL 163/REP, paragraphes 6 à 8.

⁶ CL 163/6, Note d'information n° 1, novembre 2019. La note donne des informations plus détaillées sur l'Initiative Main dans la main.

et tout particulièrement l'ODD 1 (éradiquer la pauvreté) et l'ODD 2 (éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition).

8. Pour la FAO, l'un des défis que pose le Programme 2030 est de ne pas limiter sa réflexion à ses seules ressources, mais de déterminer comment il serait possible de mieux catalyser l'action de tiers et de conclure des partenariats essentiels avec des acteurs du développement, y compris les organisations ayant leur siège à Rome et d'autres organismes du système des Nations Unies. En outre, l'Organisation est appelée à aider les gouvernements et les institutions régionales et mondiales à faire face à la complexité du nouveau programme en décomposant les tâches qu'ils se sont assignées en problèmes solubles indépendamment les uns des autres.

9. Globalement, les activités de la FAO contribueront à 36 cibles des ODD, mesurées au moyen de 45 indicateurs uniques des ODD⁷ intégrés au cadre de résultats des objectifs stratégiques pour 2018-2021, comme indiqué à la Figure 1.

Figure 1: Cibles et indicateurs des ODD inclus dans le cadre de résultats 2018-2021 au niveau des objectifs stratégiques



IV. Programmes stratégiques

10. Les grands domaines d'activité mis en avant dans les programmes stratégiques sont décrits ci-après.

11. Le programme stratégique 1 vise à établir des liens plus étroits entre les politiques, les programmes et l'investissement de façon à accélérer l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à une agriculture et un développement rural durables et tenant compte de la nutrition. L'axe principal est l'instauration d'une plus grande identité de vues et la création d'une meilleure base de données factuelles sur la contribution de l'agriculture et des systèmes alimentaires, en tant que facteurs déterminants de diverses formes de malnutrition, dont l'obésité et les maladies chroniques liées au régime alimentaire, ainsi que sur les liens avec les facteurs déterminants du changement climatique et de la biodiversité.

⁷ Au total, 45 indicateurs distincts ont été retenus pour les différents objectifs stratégiques, et 10 d'entre eux sont utilisés deux fois.

12. Le programme stratégique 2 est principalement axé sur une plus grande intégration des secteurs et un dialogue renforcé entre ces derniers, et sur la collaboration avec les parties prenantes en vue d'accroître durablement la production et la productivité et de prendre en considération le changement climatique, la biodiversité, la gestion des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, et ce dans le cadre de systèmes alimentaires tenant compte des questions de parité hommes-femmes et de nutrition.

13. Le programme stratégique 3 sert une approche large et multisectorielle de la réduction de la pauvreté, tenant compte du rôle que l'agriculture, les ressources naturelles et d'autres secteurs jouent dans le développement. En maintenant l'attention sur les politiques et stratégies en faveur des pauvres aux niveaux national et régional, la FAO cherche à atteindre les plus pauvres d'entre eux, parmi lesquels les peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés, en ciblant une variété de moyens d'existence et en s'attaquant aux facteurs transversaux qui contribuent à la pauvreté.

14. Le programme stratégique 4 encourage une plus grande cohérence dans l'approche du développement des systèmes agricoles et alimentaires au moyen d'initiatives conçues pour cibler des enjeux spécifiques des systèmes alimentaires, tels que le renforcement des échanges et de l'investissement; le développement des systèmes alimentaires urbains; l'emploi des jeunes grâce au développement des filières; la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires; et l'utilisation d'une approche *Un monde, une santé* pour lutter contre les ravageurs et maladies transfrontières et contre la menace grandissante que constitue la résistance aux antimicrobiens.

15. Le programme stratégique 5 permet d'anticiper les principaux types de crises – aléas naturels, menaces pesant sur la filière alimentaire et conflits et crises prolongées – et d'y faire face, conformément aux engagements politiques pris au niveau mondial. Il est axé sur plusieurs grands domaines, l'objectif étant de combler les lacunes recensées dans les interventions visant à réduire la vulnérabilité et de répondre plus efficacement aux demandes formulées par les pays et les communautés.